

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

Bilan 2011 - 2016

La législature 2011 à 2016 est arrivée à son terme. C'est l'heure du bilan. Retour donc sur les réalisations de cette période avec une information transparente sur les activités de la Municipalité.

Ce bilan présente la particularité de ne pas pouvoir être comparé avec un programme établi en début de législature: jusqu'à ce jour en effet, il n'y en a jamais eu et les autorités communales du Mont ont administré la Commune sans programme formel.

Le développement démographique de notre Commune et les enjeux qui lui sont liés ainsi que l'introduction du système proportionnel justifient que des lignes et des objectifs clairs et formulés soient désormais formellement définis. Ce sera le programme de législature 2016 à 2021.

La Municipalité vous propose ainsi le bilan de ce quinquennat, qu'elle considère comme globalement positif pour notre Commune. Bien sûr, certaines ambitions personnelles et d'autres attentes n'ont certainement pas été satisfaites. Bien sûr, certains trouveront que la Municipalité et le Conseil communal ont pu être timorés ou peu innovants.

De mon point de vue, les décisions prises se sont pourtant avérées globalement judicieuses. Nous

pouvons constater qu'au cours de ces cinq dernières années, la situation générale de notre Commune n'a cessé de s'améliorer dans tous les domaines, en dépit de sa croissance démographique linéaire et des charges supplémentaires que cela sous-entend.

Le Mont avait du pain sur la planche pour passer d'un village à une cité: de lourds investissements à réaliser avec leur corollaire exprimé en augmentation de la fiscalité dès 2013, nécessaire pour contenir et maîtriser la dette.

On ne dira jamais assez que la bonne santé de notre Commune impose une politique financière rigoureuse. Cela ne permettra donc pas de satisfaire l'ensemble des besoins et demandes exprimés de diverses parts. En revanche, la qualité de vie des Montaines et des Montains sera maintenue en accord avec les standards actuels.

Le défi majeur aura été et sera de poursuivre une politique de développement sans faire exploser la dette avec le maintien de la fiscalité actuelle.

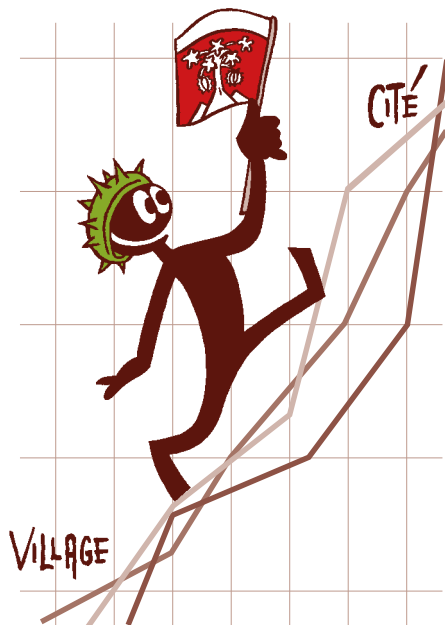
Dans les pages suivantes, je vous propose un tour d'horizon des réalisations de ces cinq dernières années. C'est dans une perspective de continuité que le programme de la législature à venir sera élaboré cet automne. ■

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 174
juin 2016



Photographie : Stéphane Allaz



Le Collège des Planches: vive les vacances !

Edito	1
Affaires communales	2
La vie montaine	8
Culture	14
Piquantes douceurs	15
Les maraîchers du Mont	16
Jeux et sports	18
Agenda	20

Bilan de la législature écoulée

C'est la première fois qu'un tel bilan est présenté. Les lignes qui suivent résument le bilan « officiel » que vous trouverez prochainement sur le site internet de notre Commune.

Nous voudrions ici en extraire quelques éléments qui ont particulièrement marqué le travail de nos Autorités. En toile de fond, notre croissance démographique qui nous a fait passer de 5579 habitants en 2010 à 7500 habitants en juin 2016. La tendance se poursuit et les prévisions tablent sur 12000 à l'horizon 2020/2030. Dit autrement, nous avons dû nous structurer en ville et quitter la vision villageoise qui guidait nos autorités jusqu'alors.

Les efforts consentis sont déjà importants sans pourtant être achevés. Les municipaux ont dû adapter la vision de leur mandat et le niveau de leur implication. L'administration a dû se structurer et poursuivre sa professionnalisation, avec un Secrétariat municipal renforcé et des chefs de service spécifiquement formés. L'informatique communale a été renouvelée selon des canons contemporains.

Parallèlement, l'implication du Mont au niveau régional s'est fortement accrue: engagement au sein du PALM (Programme d'Agglomération Lausanne-Morges) et du SDNL (Schéma directeur du Nord lausannois) qui en est une des composantes et que le soussigné préside, de même que son groupe de pilotage.

Et puis il y a eu les questions de l'accueil préscolaire et parascolaire ainsi que les modifications de l'organisation scolaire voulue par le Canton et auxquelles il a fallu s'adapter. Cela a débouché sur la nécessaire érection de trois nouveaux bâtiments scolaires pour faire face à la fois à l'augmentation du nombre d'élèves et aux exigences de la nouvelle LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire).

La mobilité a également bien occupé nos autorités et notre administration: zones à 30 km/h, développement des transports publics, route

de contournement, mobilité douce, réseau piétonnier, etc.

La réorganisation policière de 2012 qui a fait suite à l'échec de l'initiative pour une police unique n'a pas été sans conséquences en termes d'organisation et de coûts pour notre Commune.

Les exigences fédérales et cantonales relatives à la gestion des déchets ouvrent un autre chapitre important de cette législature écoulée: politique des déchets, déchèteries permanentes (La Viane et Manloup) et mobiles, Molo, ramassages des divers types de déchets, etc. S'y est ajouté la conception d'un plan d'évacuation des eaux et le début de sa mise en œuvre, une réflexion sur l'avenir du site du Châtaigner, l'impulsion donnée et le soutien apporté à la création de la Société industrielle et commerciale du Nord lausannois (SICNL).

Enfin, *last but not least*, Le Mont a obtenu, et avec fierté, le label de Cité de l'énergie. Permettez-moi de développer plus spécifiquement quatre sujets qui ont particulièrement marqué notre Commune et son avenir.

I. Notre implication au niveau régional (PALM et SDNL)

Le fort développement de la région impose que soient abordées convenablement et au plus près des intérêts de nos habitants de nombreuses questions: accès, trafic routier de transit, transports publics et individuels, densité et qualité, environnement durable, économie, etc. La Commune du Mont-sur-Lausanne collabore donc activement au PALM depuis plus de dix ans. Dans ce cadre, elle participe au développement d'un projet de territoire par des projets d'urbanisation, d'infrastructures et d'environnement. La route de contournement RC 451 et plusieurs mesures de mobilité douce en sont quelques exemples.

Le SDNL constitue l'échelon régional de planification et de mises en œuvre intercommunales du PALM. Du point de vue politique, la Commune

du Mont-sur-Lausanne en a assuré la présidence. Ce schéma directeur rassemble douze communes: Bousens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux, Cugy, Froideville, Jouxens-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Prilly, Romanel et Sullens. En complément, du point de vue technique, notre Commune participe également activement à la Cellule de pilotage technique (CPT) qui supervise les études thématiques devant aboutir, par exemple, à un guide environnemental, à une stratégie de mobilité douce, à un guide « urbanisation et agriculture » ou à une étude « densité et qualité ».

II. « Le Mont, une Ville », réorganisation de l'Administration communale

C'est en 2014 que le projet « Le Mont, une Ville » a été lancé. La mutation voulue a considérablement engagé la Municipalité, les chefs de service et l'ensemble des collaborateurs communaux. La réorganisation a porté essentiellement sur quatre axes principaux: la gestion des ressources humaines, la formation des collaborateurs, la restructuration du secrétariat municipal et la délégation de compétences de la Municipalité aux services. Principales mesures:

- engagement d'un secrétaire municipal. Son rôle: appuyer le syndic et la Municipalité, diriger l'ensemble de l'Administration communale, assurer la pérennisation des nouveaux processus mis en place dans le cadre du projet;
- engagement d'une responsable des ressources humaines avec statut de cheffe de service;
- formation continue et perfectionnement des collaborateurs;
- mise en place d'une nouvelle charte graphique;
- établissement de délégations de compétences de la Municipalité aux chefs de services.

Au service des Montaines et des Montains

Garderies

Jusqu'à l'âge d'entrée en scolarité obligatoire

GARDERIE LUDO & DUC

59 places
En Budron B4
Tél. 021 657 20 20

GARDERIE DE BUDRON

44 places
En Budron D1
Tél. 021 652 05 30

LES P'TITS LOUPS

22 places
Route de la Clochette 5
Tél. 021 647 99 61

CAP CANAILLE LE MONT

88 places
Champ-du-Bois 11-13
Tél. 021 545 92 87

GARDERIE MATT & MATIC

61 places
Chemin de Maillefer 61
Tél. 079 931 77 27

Dès l'âge de 30 mois jusqu'à l'entrée au cycle initial

JARDIN D'ENFANTS MILLE PATTES

15 places
Chemin des Bouleaux 5
Collège des Planches
Tél. 021 652 65 20
et 077 415 75 20

ATELIER DES MAINS ENCHANTÉES

15 places
Chemin de Longeraie 1
Tél. 021 653 42 86

UAPE RIONZI (parascolaire)

98 places
Chemin du Rionzi 55-57
Tél. 021 886 05 87

INTERNATIONAL SCHOOL OF LAUSANNE (Privée) ECC Early Childhood Center

40 places
Chemin de la Grangette 2
Tél. 021 560 02 02

Ici et là, encore quelques places disponibles...



Crétalaison, route de Lausanne 16.

Bilan (suite)

Loin d'une gestion de village, l'esprit de ce renouveau peut être résumé comme suit: «Aux autorités politiques la stratégie, aux services communaux l'opérationnel».

III. L'accueil des enfants du Mont

Accueil de l'enfance. Au début de la législature, la Commune de Mont-sur-Lausanne ne pouvait offrir sur son territoire que les services d'une garderie publique de 44 places en Budron, gérée par l'association pour l'entraide familiale et l'Accueil de Jour (EFAJE), ainsi que de la structure privée les P'tits Loups de 22 places. Les besoins d'accueil sont aujourd'hui de l'ordre de 200 à 250 enfants, voire dans les années à venir pour plus de 300 enfants. Il y avait donc une priorité, et la Municipalité a adopté les lignes directrices suivantes.

D'abord étoffer l'offre en matière d'accueil préscolaire en favorisant les structures d'accueil liées au réseau EFAJE. Renforcer ensuite le partenariat et l'encadrement des structures privées. Enfin, soutenir financièrement les parents que le manque de places publiques dirigeait vers les garderies privées.

Compte tenu de la capacité totale des garderies privées et publiques, la Commune peut compter aujourd'hui sur 274.

Accueil parascolaire. L'application de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), mise

en œuvre en 2007, a modifié le paysage de l'accueil de jour des enfants au Mont.

Afin de s'adapter aux réalités actuelles, la Municipalité a entrepris une démarche afin d'estimer les besoins et de planifier les infrastructures nécessaires.

Dans une logique d'opportunité, le projet du Rionzi a été créé sur une parcelle jouxtant un futur collège primaire.

La structure d'accueil de jour des enfants au chemin du Rionzi 55-57 a été ouverte au printemps 2014. Ses 98 places accueillent les enfants pour au moins deux des trois périodes suivantes: matin avant l'école, midi, après-midi après l'école. Mais la structure doit déjà limiter l'accès aux familles des enfants scolarisés de 1P à 4P.

En parallèle, un réfectoire scolaire a ouvert ses portes sur le site du Mottier en août 2013 dans un bâtiment flambant neuf doté d'une cuisine professionnelle. 120 places sont proposées aux élèves de la 7P à la 11S.

Ces structures ont pour but de permettre aux familles montaines de concilier vies familiale et professionnelle.

IV. Création de la Société industrielle et commerciale du Nord lausannois

La Municipalité a considéré qu'il était déterminant de connaître les besoins et les attentes des entreprises de la

région et de ceux qui en assurent la responsabilité.

C'est ainsi que s'est créée la Société industrielle et commerciale du Nord lausannois (SICNL), sous l'impulsion et le soutien de la Municipalité. Les liens nécessaires de connaissance réciproque et de compréhension pouvaient ainsi se développer au sein d'un cadre formalisé. Les autorités communales considèrent désormais la SICNL comme un interlocuteur légitime, dès lors que la plupart des grandes entreprises y sont aujourd'hui affiliées.

Une rencontre annuelle est désormais mise sur pied, réunissant les acteurs économiques régionaux et les autorités montaines. Cette collaboration est appelée à se développer.

La suite

Il s'agira de garder à l'esprit que nous ne vivons pas en vase clos et que le Mont s'intègre à une région qui change. Notre Commune a un rôle prépondérant à jouer dans ses structures institutionnelles, notamment au travers du Schéma directeur du Nord lausannois. Le bien-être et la qualité de vie des Montaines et des Montains passent en effet aussi par notre participation aux enjeux régionaux et cantonaux.

Jean-Pierre Sueur, syndic



Reflets du Conseil communal

Exténuante la montée à pied au Châtaignier à partir du chemin des Falaises? Un funiculaire ou un téléphérique rendrait l'exercice plus paisible... La Commune, elle,

a choisi un moyen de transport moins bluffant. Ce sera un « ascenseur à promeneurs »! Certes, celui-ci n'est pas encore construit!

Mais il fait bien partie du schéma directeur du site du Châtaignier que la Municipalité a présenté au Conseil communal le 9 mai dernier. Les piétons devront simplement prendre leur mal en patience, l'installation n'étant projetée qu'à l'horizon 2030! C'est-à-dire quand l'esplanade aura déjà enregistré maints aménagements plus urgents (terrain de football synthétique, nouveaux parkings, réfection de la cantine, espace multisports, etc.)

L'ordre du jour de la dernière séance de l'organe délibérant comportait un autre volet sportif: la rénovation de la piscine et de la salle de gymnastique du Mottier. Coût de l'opération: plus de 3,5 millions. Un premier projet, devisé à 4,4 millions, avait été retoqué par le Conseil en 2015. Cette fois, tant la Commission ad hoc que la Commission des finances ont donné leur blanc-seing à l'Exécutif. En particulier, les doutes émis antérieurement au sujet des aménagements extérieurs (ils figuraient pour Fr. 800 000.- dans le premier projet) ont pu être dissipés. C'est qu'il conviendra de creuser une tranchée de 3 mètres de large pour procéder à des travaux d'isolation des soubassements.

L'élément le plus novateur de cette deuxième mouture est le Contrat de performance énergétique (CPE). Il s'agit d'une démarche

qui vise à la réhabilitation énergétique des bâtiments dans le contexte de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération et de la société à 2000 watts. Dans les grandes lignes, grâce à une opération financière inédite, le CPE conclut par la Commune avec une entreprise de services énergétiques pour une durée de dix à quinze ans garantit une installation à haut rendement énergétique et durable, une efficacité accrue du bâtiment ainsi qu'une optimisation des coûts de fonctionnement et d'exploitation. Grâce à la prise en charge d'une partie de l'investissement par cette entreprise, l'économie se monte à 1,6 million de francs avec une marge d'erreur de plus ou moins 20%, selon les prix du marché. Quant aux gains énergétiques escomptés, ils représentent plus de la moitié de la consommation actuelle.

Comme il se doit, la Commission des finances a applaudi des deux mains à ces mesures d'économie. Elle rappelle néanmoins que l'endettement de la Commune a fortement crû ces cinq dernières années et que la situation demeure « tendue », même s'il subsiste une certaine marge (près de dix millions de francs!) jusqu'au plafond d'endettement voté en début de législature.

De fait, la piscine subira une véritable cure de jouvence. Les travaux concernent aussi bien sa toiture, l'enveloppe du bâtiment, l'entrée principale que l'assainissement du bassin, le remplacement du chauffage et celui des vitrages extérieurs. Idem pour la salle de gymnastique qui va connaître d'importants travaux comprenant la pose d'un nouveau revêtement pour les vestiaires et les douches. Sans parler de l'amélioration de l'acoustique et du remplacement des parois dégradées par une cloison phonique perforée. Le préavis relatif à cette rénovation a été accepté par

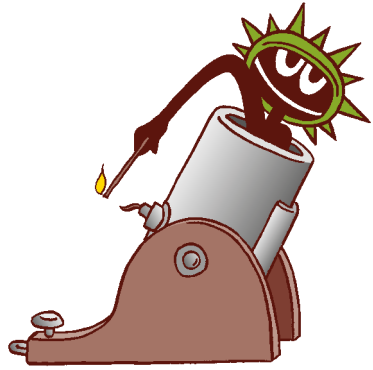
l'ensemble du Conseil, sans le moindre avis contraire.

Belle unanimité aussi pour un crédit plus modeste (1,3 million de francs) pour mettre en conformité le collecteur du Rionzi qui assure l'évacuation et la séparation des eaux claires et des eaux usées du Mont, mais aussi, dans une petite proportion, de Lausanne et de l'autoroute. Un nouveau collecteur d'un diamètre de 40 centimètres sera foré dans la molasse, à dix ou douze mètres de profondeur et sur une longueur de près de 350 mètres, fouille ouverte en amont non comprise.

Pour le reste, le Conseil communal a encore décidé de ne pas inciter la Municipalité à modifier la pratique de l'Administration communale à propos de la transmission automatique, dans certaines circonstances, des données des Montaines et des Montains à la Fondation BVA (Bureau vaudois d'adresses) qui emploie des personnes handicapées. Celles et ceux qu'une telle pratique dérange peuvent toujours s'y opposer. En l'état, le Service de la population communale à la Fondation BVA les renseignements suivants: nom, prénom, année de naissance, domicile, état civil, sexe, filiation, nationalité ou origine. Il ne le fait qu'en cas de mutation, de naissance, de décès, de départ, de changement d'adresse ou de changement de nom.

En outre, à une voix près, l'organe délibérant a refusé de transmettre à la Municipalité une motion demandant une réfection de la route de Manlout. Enfin, il a accepté de modifier deux articles de son Règlement fixant le nombre de membres de sa Commission de gestion et de sa Commission des finances. Ils seront désormais au minimum sept à siéger dans chacune d'elles.

*Joël Guillet
secrétaire du Conseil*



mobility car sharing

Un nouvel emplacement mobility a été ouvert à la route de Lausanne

Dans le cadre de sa politique de développement durable, dont la mobilité multimodale est un thème important, la Municipalité a conclu un contrat avec la coopérative mobility afin de mettre à disposition des abonnés un véhicule de type combi.

Il est stationné sur le parking de Crétaleson.

www.mobility.ch



Prudence... piétons!

Comme chacun le sait, le rôle des passages pour piétons (PPP) est de pouvoir traverser la route en toute sécurité. En tant qu'adulte c'est presque un acte anodin, pourtant pour les enfants, les personnes âgées ou à mobilité réduite, traverser la chaussée peut représenter une véritable difficulté.

Pour rappel, le droit des piétons aux PPP a été renforcé en 1994 avec la LCR et l'OCR à l'article 6 alinéa 1 (Loi fédérale sur la circulation routière et son ordonnance) qui stipule: «Avant d'atteindre un passage pour piétons où le trafic n'est pas réglé, le conducteur accordera la priorité à tout piéton...»).

La traversée de la route constitue l'étape la plus critique des déplacements piétons. Cela est d'autant plus vrai lorsque le passage ne bénéficie pas de feux lumineux. Afin d'améliorer la sécurité, un certain nombre d'aménagements sont donc nécessaires.

Le marquage d'un PPP répond à des normes très restrictives. Ainsi, la norme «SN 640241» prévoit notamment un minimum de 50 piétons/300 véhicules à l'heure de pointe. De plus, la visibilité sur le trafic motorisé doit être d'au moins 100 m dans les deux sens.

La norme ajoute qu'en dessous de ce quota, il est possible de mettre en place un PPP à proximité des lieux publics fréquentés tels qu'une école ou un hôpital par exemple.

Un PPP avec un îlot intermédiaire peut être installé lorsque la largeur de la chaussée est importante, que la densité ou la vitesse autorisée du trafic est grande ou lorsque le PPP est proche d'un giratoire. Ces îlots permettent donc de traverser la chaussée en deux étapes.

Un PPP sans marquage sur la chaussée est la forme préconisée lorsque le flux de piétons ou de trafic n'est

pas suffisant. Le PPP devient alors une aide à la traversée avec un rétrécissement de chaussée et, éventuellement, un îlot central.

Vitesse

La Commune est dotée d'un appareil «Info-radar». Il a pour but de renseigner les autorités quant au nombre de véhicules et leur vitesse. Si nécessaire, des aménagements peuvent être étudiés afin d'améliorer la sécurité.

Les résultats des différents comptages se veulent rassurants sur les valeurs enregistrées. La majorité des routes de la Commune sont limitées à 50 km/h.

*Geneviève Hochstrasser,
municipale*

Quelques exemples de 2015

Endroits / Sens / Période	Nombre de véhicules / jour	Vitesse moyenne
Route de Lausanne, en aval du pont de l'autoroute, sens montée, avril	1877	44 km/h
Chemin du Châtaignier, terrain de football, direction cantine, octobre	182	34 km/h
Chemin du Châtaignier, terrain de football, direction route de Manlout, novembre	261	31 km/h
Route des Martines, débouché chemin du Chêne, sens descente, novembre	880	33 km/h
Route des Martines, au droit du n° 62, sens montée, novembre	1078	41 km/h
Chemin de Praz-Longet, direction Chalet-à-Gobet, avril	41	26 km/h
Route de Sauvabelin, sens montée, mai	699	34 km/h



Activités de l'APé

Un après-midi à la ferme

En collaboration avec l'association des Jardins du Mont, l'Apé propose dimanche 11 septembre de découvrir sur notre Commune:

- une exploitation laitière: son exploitant, son travail, ses bêtes, apprendre à mieux connaître les produits maraîchers cultivés près de chez nous et leur culture saisonnière;
- différents ateliers.

Nombre de participants limités. A mi-août, vous trouverez un formulaire sur le site de l'APé qui vous permettra de vous inscrire.

Bourse aux livres et Troc des neiges

Vente de livres et de matériel d'hiver de seconde main, samedi 12 novembre de 9h à 12h. Comme l'an passé, des tables seront louées aux personnes intéressées à vendre du matériel.

Nos projets et activités sur www.apelemont.ch.

Plan directeur «réseau piétons»: les réalisations

Dans le dernier numéro, nous avons brièvement décrit le plan directeur réseau piétons en annonçant la présentation de quelques réalisations.

Débutons notre visite par le nord de la Commune, en limite de zone à bâtir, sur le site de l'EMS «La Paix du Soir». On y trouve un cheminement (2009) longeant le chemin de Longeraie et plus à l'ouest un tracé de béton

qui interpelle car il se perd dans un verger, brusquement interrompu.

Pourquoi le béton tout d'abord? Il s'agit essentiellement d'une volonté signalétique; le béton combiné avec un éclairage par balises, là où il est utile, souligne ainsi le réseau de mobilité douce à travers le territoire communal. Par ailleurs, le béton ne nécessite pas de finition telle une bordure pavée.

Pourquoi le tracé est-il interrompu? Le règlement de chaque plan de quartier prévoit que les infrastructures définies par le plan d'équipements doivent être réalisées conjointement aux immeubles. Cela évite la procrastination des propriétaires, les coûts étant à leur charge. De plus, il est relativement facile de négocier avec un promoteur qui souhaite le permis de construire plutôt qu'avec une centaine de copropriétaires réunis en PPE et déjà installés dans leur logement.

A terme, traversant le plan de quartier Côte-à-la-Gruz, le piéton rejoindra l'axe ouest et par lui les chemins du Hameau et de la Viane.

Ainsi, tel un puzzle spatio-temporel, le plan directeur se mettra en place, assurant la continuité du réseau.

Michel Recordon



L'eau potable au Mont

C'est pour nous une habitude de disposer d'eau à volonté. En un tour de main, de l'eau potable, claire et de bonne qualité sort du robinet et cela ne nous apparaît plus comme une richesse ni même comme une ressource mais comme un dû inépuisable, sans début ni fin au même titre que l'air.

Il est vrai que de vivre auprès d'un lac, auprès de fleuves et de rivières dans nos régions où les pluies finissent toujours par revenir, n'incite pas à se soucier du manque d'eau. Et pourtant, que d'efforts et d'investissements pour bénéficier de ce luxe chez soi.

Le Service de l'eau de Lausanne distribue de l'eau potable aux Lausannois et aux habitants des 18 communes environnantes dont Le Mont, soit environ 360 000 personnes. Cela représente 40% des habitants du Canton de Vaud.

Pour notre Commune, la plus grande partie de l'eau

provient de 2 réservoirs: le Châtaignier et la Marjolatte. L'eau qui alimente ces réservoirs, dont celle que nous consommons, coule en partie des sources du Jorat, de L'Etivaz dans le Pays-d'Enhaut, de la source du Pont-de-Pierre sur les hauts de Montreux, du lac de Bret et du lac Léman.

900 km de conduites assurent le transport et la distribution de l'eau potable au quotidien.

Protéger les cours d'eau et les rives du lac, capter, traiter, analyser et distribuer toute cette eau, ces activités occupent près de 200 employés du Service de l'eau.

Notre eau, denrée précieuse naturellement riche en minéraux, calcium, magnésium peut être bue sans modération... Un privilège.

Stéphane Allaz

Photographie: Stéphane Allaz



De gauche à droite: MM. Denis Grosjean, le chef de la section usines et stations mobiles, Guillaume Moret et Fabio Dias, mécaniciens de maintenance.

Sur la route des déchets



Depuis le mois de mars de cette année, vous aurez peut-être vu dans votre quartier, un mercredi en fin d'après-midi ou un samedi matin, qu'un employé de la déchèterie était présent pour vous rencontrer.

En effet, depuis ce printemps, une déchèterie mobile sillonne la Commune pour se poser alternativement dans les huit quartiers suivants: Planches, chemin du Collège, route de Sauvabelin, Maillefer, Grand-Mont, Petit-Mont, Martines et Pré-Marin.

Tous les deux mois, à tour de rôle dans ces huit secteurs, et en alternance un samedi (9h à 12h) et un mercredi (16h à 19h), une quinzaine de conteneurs sont installés pour quelques heures au plus proche des habitants, permettant ainsi aux personnes non motorisées d'amener leurs déchets.

Tout comme à la déchèterie de Manloud, tous les déchets recyclables ou valorisables sont récoltés à ce point de collecte: papier, verre, PET, encombrants, capsules de café, aluminium et fer-blanc, déchets spéciaux, huiles usagées, etc. peuvent être acheminés. Les déchets verts et les déchets organiques crus et cuits sont aussi acceptés.

Afin de limiter l'affluence à ces points de récolte, seules les personnes s'y rendant à pied ou en mobilité douce sont acceptées. Les personnes arrivant en voiture seront redirigées vers la déchèterie de Manloud.

Vos prochains rendez-vous avec la déchèterie mobile sont le mercredi 29 juin au chemin du Mottier vers le cimetière, le samedi 9 juillet devant le Collège des Martines à la route de Sauvabelin, et le mercredi 13 juillet au chemin de Maillefer 129 dans le nouveau quartier.

Le programme complet et les horaires figurent dans les directives déchets 2016, ou sont consultables sur le site internet communal.

*Vincent Porchet,
chef de Service*

Programme des déchèteries mobiles

Planches Collège	25 juin	17 août	15 oct.	7 déc.
Cimetière Ch. Mottier	29 juin	27 août	19 oct.	17 déc.
Rte Sauvabelin Collège des Martines	9 juillet	31 août	29 oct.	21 déc.
Maillefer Maillefer 129	13 juillet	10 sept.	02 nov.	
Grand-Mont Parking kiosque	23 juillet	14 sept.	12 nov.	
Petit-Mont Parking	27 juillet	24 sept.	16 nov.	
Martines Rte Martines 107	6 août	28 sept.	26 nov.	
Pré-Marin Ch. Rionzi 11	10 août	8 oct.	30 nov.	

☐ Mercredi de 16h à 19h

☐ Samedi de 9h à 12h

Collecte D'Vert

Le point de collecte D'Vert, sis à la déchèterie de la Viane vend du compost, de la terre végétale et des copeaux de bois.

Vous pouvez prendre vos propres récipients ou acheter des sacs de 60 litres réutilisables, directement sur le site, au prix de Fr. 2.- le sac.

PRIX 2016

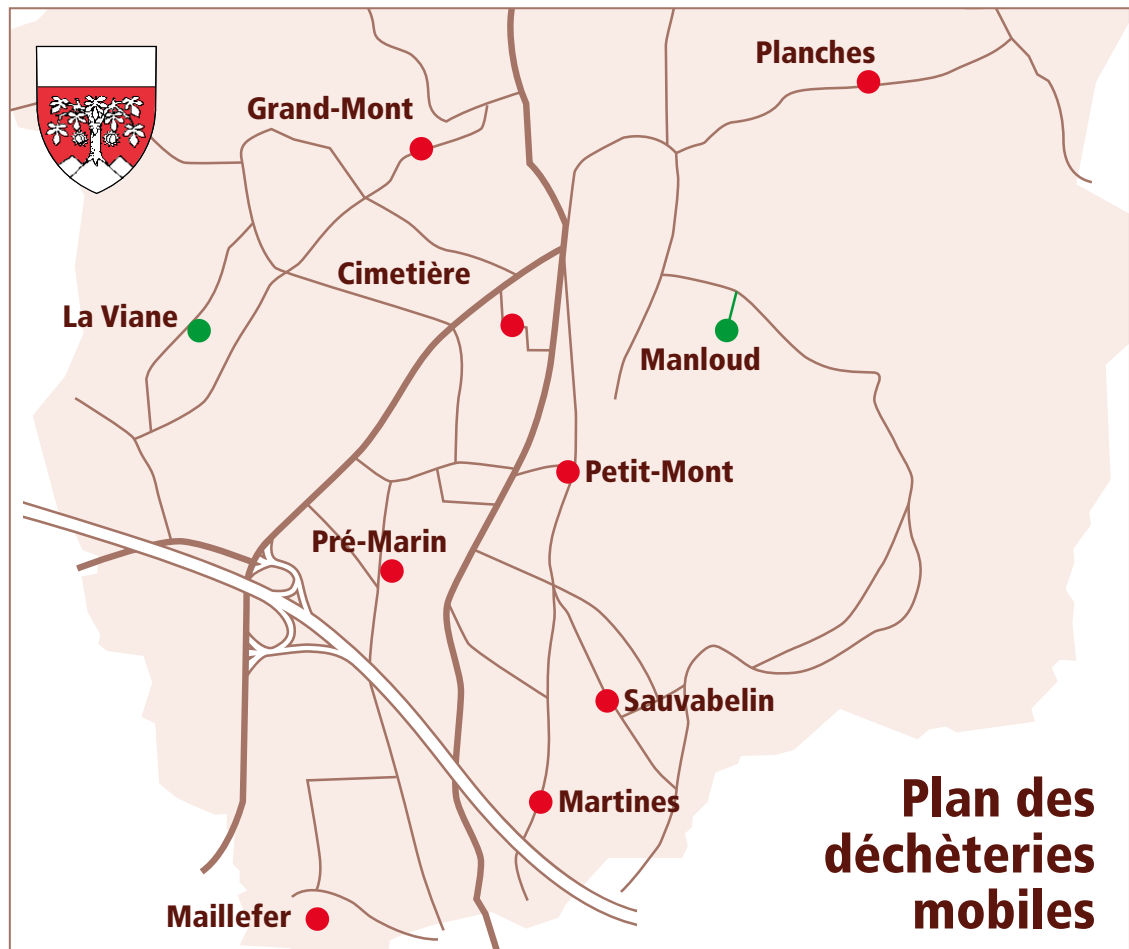
Compost Fr. 1.- le bidon de 16 l.

Terre végétale Fr. 2.- le bidon de 16l.

Copeaux Fr. 2.- le bidon de 16 l.

Lors de votre venue, nous vous demandons de prévoir la monnaie. Merci d'avance de votre compréhension.

L'équipe D'Vert



Plan des déchèteries mobiles

Réception des jeunes citoyens et citoyennes

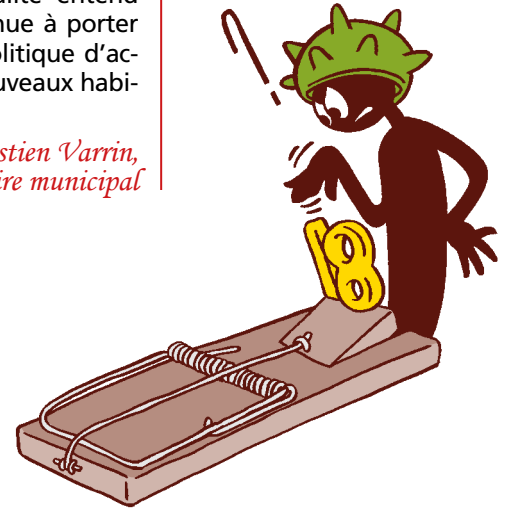
Cette année, une quinzaine de jeunes nés en 1998 ont répondu à l'invitation à participer à une réception marquant leurs 18 ans et leur nouveau rôle de citoyen. Ils ont été accueillis par la Municipalité et le président du Conseil communal le 29 avril dernier pour une rencontre qui, en parallèle à sa partie officielle, s'est voulue essentiellement conviviale. Comme l'année dernière, nous avons souhaité donner un cadre peu formel à l'événement, en l'organisant avec l'une de nos sociétés locales, à savoir la Société de pétanque. Nous avons donc été reçus sur le site du Boulodrome par des membres de la société, où quelques parties de boules hautes en couleur ont agrémenté la soirée. Le repas qui a suivi a permis à tout le monde de partager un agréable moment d'échanges.

La Municipalité se préoccupe de l'intérêt et de l'implication des jeunes à la vie locale et politique de manière générale.

Malheureusement, la participation de cette année a été faible, de nombreux jeunes invités

n'ayant pas répondu à notre invitation. Et c'est une tendance qui semble perdurer. Les raisons de ce relatif désintérêt sont certainement de nature diverse, mais la Municipalité entend poursuivre ses réflexions et continue à porter une attention particulière à sa politique d'accueil, qu'il s'agisse de celle des nouveaux habitants ou des jeunes citoyens.

*Sébastien Varrin,
secrétaire municipal*



Easyvote

Le projet Easyvote a été lancé par la Fédération suisse des Parlements des Jeunes. Il a pour but d'informer et de mobiliser les jeunes en vue des votations et élections. La brochure d'aide à la votation informe de manière simple, compréhensible et politiquement neutre au sujet des objets de votation. Les textes sont rédigés par des jeunes pour les jeunes sur la base des documents officiels.

La Municipalité soutient cette démarche en participant au financement de cette brochure pour tous ses jeunes citoyens âgés entre 18 et 20 ans.

Bike4Car - à toi la liberté!

Essai gratuit d'un vélo à assistance électrique en échange des clés de voiture pendant 2 semaines.

Cet été encore, notre Commune participe à l'action Bike4Car en partenariat avec SuisseEnergie et l'association myblueplanet.

Cette action permet de tester un vélo électrique dans la vie quotidienne et vérifier

si cette forme de mobilité peut convenir. Dans l'agglomération lausannoise, des magasins de vélos mettent à disposition gratuitement des vélos électriques pour ceux qui sont prêts à se passer (symboliquement) de leur voiture. L'offre est complétée par un abonnement-test gratuit de 4 mois offert par Mobility Carsharing pour ceux qui le souhaitent.

Cette année, un tirage au sort est organisé pour les participants. Pour participer:

www.suisseenergie.ch/fr-ch/mobilite/vehicules/bike4car

www.myblueplanet.ch/fr/bike4car-2016





Ah! elle est belle notre Jeunesse...

Conservatrice étriquée, j'avais jusqu'à il n'y a pas longtemps, une drôle d'opinion sur la jeunesse de notre Commune.

Par cette chronique, je souhaite m'amender et remettre certaines idées aussi étroites que les miennes il y a peu, à leur juste niveau.

Mon opinion sur ces rassemblements était assez classificatoire, mon ignorance un peu primitive.

Je ne m'imaginai que beuveries, fainéantise, débauche même. Alors que dire de moi? Bornée, intolérante et campant sur mes pauvres certitudes?

Ainsi lorsqu'un membre du comité m'a sollicitée afin d'écrire une chronique sur la jeunesse, j'ai de suite accepté. La vilaine que je suis a immédiatement consenti, par curiosité certainement, par malice surtout.

Rendez-vous pris, et me voici accueillie par le comité représenté ce soir-là par Camille, qui nous reçoit chez elle, Sonia, Jullian et Aurélie – moyenne d'âge 20 ans.

Le ton est donné, chacun se présente et la séance démarre de suite sur un ton détendu, mais néanmoins appliqué.

Comme toutes les jeunesses, la nôtre fait partie des jeunesses campagnardes.

Afin d'intégrer une jeunesse, il faut être âgé de 16 ans, avoir terminé son école obligatoire et ne pas être marié. Les jeunes d'autres communes sont les bienvenus.

Les membres actifs sont actuellement au nombre de 24 et ont tous l'obligation, contrairement aux membres passifs, de participer aux manifestations et activités. Cela va des girons, aux camps de ski, aux rallyes et bien entendu une Cantonale chaque 5 ans. Il s'agit là d'un réel engagement appliqué avec beaucoup de rigueur.

Tiens, la jeunesse cache dans ses entrailles des jeunes rigoureux, sérieux, volontaires, courageux? Et mes certitudes alors?

La Jeunesse du Mont est régie par des règlements et a ses propres statuts. Le comité quant à lui est représenté par: un président, une vice-présidente, une secrétaire, un caissier et un dernier membre, responsable des sports.

Quoi, cette jeunesse a des règles, une constitution et des

protocoles? Je commence à descendre un peu de mes croyances que je découvre mal fondées.

Mais il m'en faut un peu plus pour anéantir ces fameuses certitudes bien ancrées depuis si longtemps!

«Et ces fameuses fêtes et sorties des jeunesses... La modération prime?» «Pas toujours, me répondent les jeunes que j'ai en face de moi. Mais faire partie d'une jeunesse, c'est comme avoir une seconde famille. Les plus âgés veillent sur les plus jeunes, on se protège les uns et les autres, cela nous donne rapidement le sens des responsabilités et ainsi on se sent toujours en sécurité. Mais nous n'avons rien inventé, me rappellent-ils, il s'agit là d'une vieille tradition que nous sommes fiers et honorés de perpétuer.

Mais alors la jeunesse a le sens des responsabilités, une implication à chaque instant, et le respect des coutumes? J'atteins presque le niveau zéro de mon assurance et mes convictions prennent du mou.

J'apprends dans la foulée qu'à toutes fêtes de jeunesse, il y a toujours le bar des anciens car la jeunesse se veut intergénérationnelle. Sans oublier les traditions, comme par exemple, le souper des anciens.

Je découvre que lors des girons il y a 1500 bénévoles – faisant tous partie des jeunesses – qui œuvrent pendant 5 jours.

Alors oui, certainement comme dans toutes bandes de jeunes, il y a de l'alcool qui grise, des tabacs qui font tourner la tête, des esprits éméchés, parfois malades même, de la violence certainement, mais pas de façon

chronique. Car tous ces travers sont démontrés dans toutes les collectivités et propres à de nombreuses générations.

Je quitte mes hôtes, forte d'autres persuasions. Celle par exemple de croire que ces jeunesses offrent à tous les jeunes la possibilité de faire partie d'une communauté liée par les mêmes valeurs et s'apparentant par analogie. Celle aussi de découvrir des jeunes ayant l'esprit à la fête – qui pourrait les blâmer – mais également celui de savoir occuper son temps. Car organiser toutes ces réunions, les fêtes, les girons, notre soirée «Gambas à gogo» et j'en passe, demande beaucoup d'investissement.

Quelle belle leçon j'ai prise de cette rencontre. Car j'ai également découvert en ces jeunes des qualités de gestionnaires, de caissiers, d'organiseurs, un fonctionnement digne d'une PME. Belle arme pour tous ces jeunes qui savent donner de leur personne, qui apprennent la tolérance, le respect, la bienveillance.

Quant aux dérapages, ils existent comme partout ailleurs, ce n'est pas pour autant qu'il faut bannir la jeunesse du Mont, qui a tant à donner, mais plus à prouver.

Si par ces lignes des parents, comme moi, changent leur opinion et encouragent leur ado à faire partie de notre Jeunesse, j'aurai réussi à faire passer mon message. Quant à ma maxime préférée elle reste toujours la même: il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis.

Agathe Gummy



Photographie: Nicolas Szasz

Paroisse réformée

Une nouvelle secrétaire pour la paroisse

Dire adieu... Après une quinzaine d'années passées au clavier de son ordinateur au bureau du secrétariat, notre secrétaire, M^{me} Christiane Friedli, a souhaité passer la main pour jouir d'une retraite bien méritée. Elle quittera ses fonctions à la fin du mois de juin.

Par sa présence fidèle, Christiane a contribué à la stabilité des activités paroissiales. Etre secrétaire, c'est être au centre de la vie de l'Eglise. C'est être au courant de presque tout et connaître beaucoup de monde. La secrétaire, c'est aussi parfois le premier contact avec la paroisse, notamment pour les personnes extérieures à la Commune. Par sa disponibilité et son sens de l'organisation, Christiane a rendu de précieux services dans sa conduite des dossiers. Par son dévouement, ne comptant pas son temps, elle a précieusement accompagné le développement de l'Eglise; avec elle, nous

avons pu mettre sur pied des projets nouveaux. Enfin, elle a su s'adapter pour trouver des issues aux nouveaux défis qui se présentaient à elle. La paroisse lui doit beaucoup, et nous lui sommes tous reconnaissants. Un grand merci également à son mari Blaise, pour ses coups de main à lui, et pour nous avoir prêté Christiane!

... et accueillir. Ce premier juin, nous avons accueilli notre nouvelle secrétaire, M^{me} Valérie Corbaz. C'est donc elle qui reprend le poste, poste que nous avons remanié pour un bout, étant donné la croissance de la vie paroissiale. Valérie est mariée à Patrick; ils ont un fils, Alexandre. Elle a une formation de secrétaire. Pendant plusieurs années, elle a œuvré au sein de l'Office du tuteur général à Lausanne. Après avoir cessé son activité professionnelle pour s'occuper de sa famille, elle était motivée à reprendre un travail à temps partiel (13 heures par semaine). Sachez enfin que Valérie aime le ski, le cinéma, la cuisine et la lecture.

Nous nous réjouissons beaucoup de cette nouvelle collaboration. Nul doute que l'amabilité et le dynamisme que nous avons perçus chez elle feront merveille au sein de la paroisse. Bienvenue à Valérie pour cette nouvelle aventure!

Alain Wirth, pasteur

Photographie: Alain Wirth



Valérie Corbaz.



Vif succès pour la saison 2015-2016 des Concerts à l'église du Mont

La saison 2015-2016 des Concerts à l'église du Mont vient de s'achever. C'est un parcours musical riche et varié qui a été proposé au fil des cinq concerts programmés entre novembre 2015 et avril 2016, des dimanches à 17h. La saison a commencé le 8 novembre 2015 avec un duo orgue et saxophone nous venant d'Italie. Grimoaldo Macchia (orgue) et Paola Clementi (saxophone) nous ont fait découvrir sous un nouveau jour des airs familiers du répertoire baroque (Charpentier, Corelli, Albinoni) et moderne (Morricone, Piazzolla). Intéressant mariage entre deux instruments rarement associés. Le 6 décembre 2015, deux chœurs, le Madrigal du Jorat et les Joyeux Colibris, nous ont fait entrer dans la lumière de l'Avent avec des œuvres de circonstance, signées (entre autres) Mozart, Berlioz, Bovet et Daetwyler. Pour le premier concert de 2016, le 7 février, nous avons eu le bonheur de recevoir l'octuor vocal Voix8, accompagné au violoncelle par Esmé de Vries. Remarquable maîtrise vocale et magnifiques interprétations de chefs-d'œuvre de chant polyphonique profane et sacré. Un

ensemble vocal à réécouter absolument. Le 13 mars 2016, c'est un beau voyage dans le temps que nous ont proposé les harpistes Chantal Thiébaud et Yasemin Yilmaz. Nous avons pu découvrir des adaptations pour deux harpes d'œuvres baroques et romantiques souvent connues, interprétées tout en grâce et en finesse. Le tout entremêlé d'histoires contées avec fraîcheur et tendresse par Carine Delfini. Enfin le 24 avril, l'ensemble instrumental et vocal Auliden (soprano, hautbois, violoncelle, orgue et piano) nous a interprété avec brio et virtuosité des pages de Händel, Bach, Treichel, Schumann et Brahms. Un grand moment pour finir la saison en beauté.

Le comité d'organisation remercie chaleureusement son fidèle public et exprime sa reconnaissance à la Commune du Mont et à la Société de Développement pour leur soutien financier. Il se réjouit de vous retrouver encore plus nombreux aux rendez-vous musicaux de la saison 2016-2017, qui sera pleine de surprises.

Pour le comité, Pascal Chaubert



La Médiathèque prépare sa rentrée d'août

Montaines et Montains, lectrices et lecteurs,

Il y a un peu plus d'une année, M^{me} la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon décidait d'abandonner le réseau des bibliothèques occidentales (RERO) et annonçait le projet RenouVaud: un nouveau réseau vaudois accompagné de son nouvel outil informatique de gestion de bibliothèque.

La Médiathèque du Mont commencera donc sa rentrée scolaire sur un nouveau système dénommé ALMA. Son paramétrage est complexe et prend du temps, beaucoup de temps... Et nous contraint à repousser l'ouverture de la

Médiathèque de quelques jours. Nos portes ouvriront donc seulement à partir du mercredi 24 août à 13h30.

Et puis, nous nous excusons d'ores et déjà des inévitables bugs liés à cette mise en place. Patience et indulgence seront nécessaires, le temps de maîtriser toutes les subtilités de cet outil.

Nous profitons du changement pour donner un petit coup de neuf à nos conditions de prêt. Ainsi, dès la rentrée, chaque usager pourra emprunter 10 documents, dont 3 DVD, de quoi satisfaire les appétits de lecture de nos lecteurs assidus.

Nous envoyons également une newsletter deux à trois fois par année à qui le souhaite.

Mais avant de pester, de s'arracher les cheveux, de se tromper et de tâtonner dans ce nouvel environnement informatique, permettez que l'on vous souhaite un été agréable. Ensoleillé peut-être, plein de lectures assurément!

Murielle Henchoz

Heures d'ouverture et programme d'animations: voyez www.mediathedudemont.ch, Facebook ou Twitter.



La Torrée du 2 août au Châtaignier

Le début du mois d'août, période de calme au milieu des vacances, propice aux sorties pour profiter des longues journées et des températures agréables dans une ambiance conviviale....

Vous pensez bien sûr immédiatement à notre Fête nationale, mais, car il y a toujours un mais... c'est sans compter la Torrée du 2 août au Châtaignier...

Les habitués de la Torrée au Mont-sur-Lausanne connaissent tous les secrets de cette recette d'origine neuchâteloise qui consiste à faire cuire des saucissons dans la braise du feu du 1^{er} Août.

Pour les non-initiés, 130 kg de saucissons, par ailleurs préparés de main de maître par M. Henny, boucher au Mont-sur-Lausanne depuis un paquet d'années mais hélas pour une des dernières fois, sont emballés minutieusement par votre Société de Développement dès le matin dans des feuilles de chou et du papier d'aluminium afin qu'ils gardent toutes leurs saveurs et surtout

qu'ils ne sèchent pas. Le reste de l'équipe préparant la salade de pommes de terre et de haricots.

Puis, en fin d'après-midi, le comité de la SDM prépare et arrange les braises, pour commencer à cuire les saucissons dans les braises du feu du 1^{er} Août pour vous les servir dès 19h.

De votre côté, la seule chose que vous avez à faire est de venir tranquillement prendre l'apéro entre amis en attendant que les saucissons soient cuits à point et... déguster.

Le prix de l'assiette reste fixé à Fr. 10.-.

Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux, habitués et habitués et surtout vous, les nouveaux venus dans notre Commune, pour partager et connaître ce moment ensemble.

Vous pouvez constater aussi, en regardant la photo ci-contre, qu'en 2015 nous n'avons hélas pas pu profiter, pour cause de sécheresse, du feu du 1^{er} Août, interdit dans toute la Suisse.

Mais, après l'accord de notre Commune et sous la haute surveillance de nos pompiers du Mont, nous avons quand même pu faire cuire nos saucissons dans des braises faites dans de grands bacs de test de feu des pompiers. Je profite de les remercier pour toute l'aide qu'ils nous ont apportée durant la Torrée 2015. Il s'est même avéré que pour les «chefs cuisson saucissons» 2015, Olivier et David, il était moins pénible de les faire cuire de cette façon.

Nous avons au moins aujourd'hui une solution de secours en cas de sécheresse. Mais cette solution de secours risque bien d'être adoptée pour les prochaines Torrées au Mont-sur-Lausanne.

*Pour le comité,
David Vuagniaux, caissier*



Nouvelles de l'Echo des Bois

Ces derniers mois ont été bien remplis pour notre chœur mixte.

A vous, fidèle public, nous vous disons merci d'être venus nombreux les 11 et 12 mars nous écouter lors de nos soirées qui avaient pour thème la différence.

La pièce de théâtre en un acte qui suivait les chants a remporté beaucoup de suc-

cès. Vous avez eu l'occasion d'y découvrir les talents d'acteur de notre directeur qui tenait le rôle principal.

A la Fête de Mai, vous avez pu vous régaler avec de traditionnelles saucisses.

Mais retour à la musique au mois de juin qui a commencé avec notre participation à la rencontre des Chorales du Jorat à Mézières.

Fin juin, c'est à l'EMS de l'Orme à Lausanne que nous avons chanté pour les résidents.

Après cet agenda chargé, la pause estivale arrive au bon moment et c'est reposés que nous reprendrons nos répétitions les jeudis soir à l'Aula dès la rentrée scolaire d'août.

Audrey Geiser



A l'heure des applaudissements.

Maths: Montains brillants

Les Montains ont brillé à la finale du rallye mathématique transalpin 2016.

Des élèves de 10S ont participé à la finale romande du rallye mathématique transalpin qui s'est déroulée le mercredi 18 mai à Morges.

En tête des qualifications, ils ont confirmé leurs talents et ont remporté le trophée lors de cette finale devant les classes de La Sarraz, Châtel-St-Denis et La Neuveville.

Chaque classe est invitée à collaborer pour résoudre sept problèmes de mathématiques en cinquante minutes. Le

raisonnement qui a conduit chaque équipe à la solution fait également partie de l'évaluation.

Les classes du Mont-sur-Lausanne se qualifient presque chaque année à cette finale. Le trophée gagné à Morges vient rejoindre les six précédents!

Il ne suffit pas d'être un bon mathématicien en herbe pour gagner ce rallye, l'esprit d'équipe – la collaboration entre les élèves – est également primordial.

Félicitations à Mina, Cléo, Solène, Elric, Tom, Quentin, Arnaud, Aiden, Zachary, Manuel,

Victor, Ludovic, Nicolas, Gaël, Mathias, Maxime, Romain, Guillaume, Lucas et Thomas.

Voici un problème qu'ils ont résolu avec brio. A vous de jouer!

Sandra Prod'hom

Brillez vous aussi!

Laurent et Mathieu sont des amis qui habitent rue des Tilleuls.

Un jour, ils constatent que les numéros de leur maison présentent certaines particularités:

- ces numéros sont des nombres à deux chiffres différents, mais ils s'écrivent avec les mêmes chiffres;
- la différence des deux nombres est 18;
- la somme des deux nombres est un multiple de 6;
- le produit des deux nombres est un multiple de 8.

Quels sont les numéros de maison de Laurent et Mathieu?



Le temps qu'il a fait...

J'ai connu Emilie aux premières jonquilles. Elle était si jolie des jonquilles aux derniers lilas.

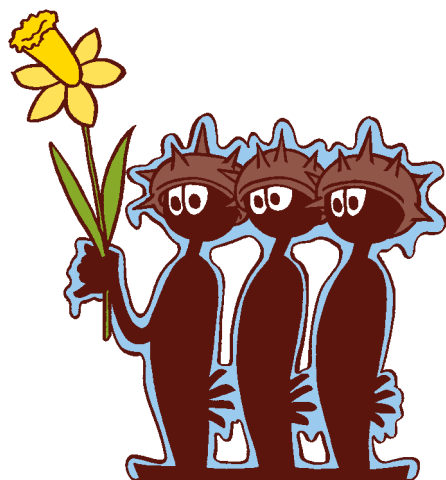


Photographie : Jean-Marie Piemontesi

Une fois n'est pas coutume, avant de vous gaver de chiffres de ce printemps 2016, c'est à un petit florilège de couleurs et de senteurs auquel je vous invite. Jaune de la ficaire, des primevères, du forsythia, blanc du narcisse, de l'anémone Sylvie, du muguet, mauve de la violette, de la cardamine des prés, du lilas, vert tendre des nouvelles feuilles, la palette de la nature printanière rivalise sans difficulté avec les meilleurs peintres.

Mais que dire des odeurs qui accompagnent cette éclosion de couleurs? Les effluves sensuelles de la petite violette odorante, considérée comme une plante magique aphrodisiaque cousue dans les oreillers, prédisposent à l'amour. Les facettes olfactives du narcisse, évoquant le foin, la paille, mais aussi une note légèrement animale, rappelant la cire d'abeille ou le miel. Le parfum du muguet, apprécié dès le XVI^e siècle, notamment des hommes, puisque le terme «muguet» a servi longtemps à désigner un jeune homme élégant. La fragrance plus lourde, épicée des fleurs-grappes du lilas mauve.

Le lilas, faisons de cet arbuste décoratif répandu dans de nombreux jardins, la fleur du printemps 2016. Originaire du sud-est de l'Europe et de l'ouest de l'Asie, on raconte qu'il fut amené jusqu'à la cour du sultan de Constantinople, Soliman le Magnifique.



Ce dernier en fit don à son ambassadeur qui le ramena en Europe, puis l'offrit à François 1^{er} à l'occasion d'un voyage en France. Selon les variétés, sa floraison s'étale d'avril à mai. Mon arbuste-témoin a fleuri cette année le 10 mai, date tardive en comparaison à l'année 2014 où les premières fleurs sont apparues dès le 20 avril.

Toujours pour l'année 2016, la neige a fait une dernière apparition le 24 avril et une gelée blanche a encore recouvert le sol le 29 avril. A l'inverse, les derniers jours de mars ont vu le thermomètre franchir les 20°C. Toujours au rayon des températures, nous avons eu droit entre le 22 et 23 mai à une chute vertigineuse de la température: 22,7°C à midi et un petit 5,9°C pour la matinée suivante.

Si les précipitations ont épargné le mois de mars, il n'en fut pas de même pour avril avec 138 mm de pluie. Ni pour mai qui en a reçu 158 mm. Pas mieux en juin qui a subi 12 jours de pluie sur les 15 premiers jours avec 113 mm d'eau céleste. Bref nous vivons un printemps parmi les plus arrosés de ces dernières années.

Le mois de mai se termine, nous sommes aujourd'hui le 25, bien des gens bougonnent sur ce temps maussade et plutôt frais. Pour eux et en signe d'encouragement ce dicton populaire.

«Mamert, Pancrace, Boniface sont les trois saints de glace (11, 12 et 13 mai), mais saint Urbain (25 mai) les tient tous dans sa main».

Donc demain ...

Jean-Marie Piemontesi

La fontaine couverte du Village

Peu de communes ont la chance de posséder une fontaine qui fut l'inspiratrice d'un poète. Celle qu'il appelle tendrement la «Petite Fontaine», située à la rue du Village au Petit-Mont, Georges Haldas a su la magnifier dans une chronique publiée en 2004: «... m'étant assis sur le bord du bassin, que vois-je? D'anodin en apparence, mais qui, pour moi, ne l'est nul-

lement? Mais ceci, de précis, à la fois, et de symbolique: que le petit filet d'eau, jaillissant de la bouche métallique, et tombant donc verticalement dans l'eau du bassin, propulse du même coup un troupeau de vaguelettes – et cela horizontalement – vers les bords du bassin. Avec cette particularité que le soleil matinal, passant de manière oblique sous l'auvent, couronne chacune de ces vaguelettes d'une étincelle d'or. Que c'en est un petit spectacle féérique dans la transparence.» Mais la splendeur printanière fait parfois place au désenchantement de l'hiver: «On avait fixé sur la bouche, d'où jaillissait l'eau vive de la Source, un tuyau de caoutchouc qui lui interdisait toute confiance. L'empêchant de nous dire ce qu'elle avait coutume de nous dire. Au lieu, en effet, du murmure bénéfique et doucement inspiré, une sorte – quand je m'approchais du maudit tuyau – de gloussement étouffé. Et comme souffrant d'être tel.»

Installé en 1871, son bassin de grès est le seul à bénéficier encore d'un couvert de bois, d'un banc et d'un riche arrangement floral. Son embouchure aussi est unique, sous la forme d'un petit dragon de source au regard jaune. Emblématique de la Commune, la fontaine est entourée des plus anciennes maisons paysannes et villageoises du hameau du Petit-Mont.

Brigitte Demierre Prikhodkine

La fontaine au printemps.



Dis-moi pourquoi tu cours ?

A soixante ans, Nicolas Duruz s'est mis à la pratique du jogging et, depuis, notre Montain s'entraîne régulièrement et prend part à différentes courses populaires. Il a même écrit un livre sur ce sujet: «Dis-moi pourquoi tu cours?». Psychologue-psychothérapeute, l'auteur est professeur honoraire de psychologie clinique à l'Université de Lausanne. Dans ce petit livre, vous découvrirez une réflexion profonde sur un sujet d'apparence simple.

Une recherche de bien-être et de contact avec le monde

La première partie du livre m'a captivée, car il développe des idées enrichissantes sur le sens que l'on veut donner à sa vie et sur notre recherche du bien-être par la pratique de la course à pied. «C'est une expérience très personnelle que chacun de nous vit différemment», dit-il.

«On est proche de la méditation: la course permet la pensée fluide, c'est une ouverture au monde, au ressenti. On y travaille son souffle, sa respiration, son rythme personnel et nos pensées contrariantes peuvent même être évacuées...»

Une typologie du coureur

Dans la deuxième partie du livre, l'auteur se base sur sa description des différentes façons de courir pour établir une typologie avec quatre formes possibles: courir contactuel, performant, collectif ou motivé. Il m'explique que «quelqu'un qui court peut y trouver une source d'enrichissement pour sa propre pratique!»

Carpe diem!

La forme que notre auteur préfère est le courir contactuel. Il me confie: «Quand je

cours, je vis l'instant présent. Le temps s'arrête presque, une routine de gestes répétitifs s'installe et permet de ne pas penser à l'acte qui va suivre».

J'ai aimé ce livre qui nous parle d'une façon d'appréhender la vie et d'un lâcher-prise.

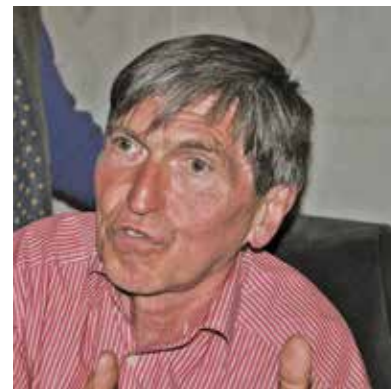
Cours Nicolas, cours!

Anna Chappuis

Quelques courses populaires auxquelles Nicolas Duruz aime participer:

- Course de Kerzers
- 20 km de Lausanne
- Grand Prix de Berne
- Morat-Fribourg
- Semi-marathon de Lausanne
- L'Escalade à Genève.

Editions Médecine et Hygiène
2015, 117 pages, Fr. 15.-
Payot ou www.amazon.fr



Créez le nouveau logo de la SDM!

La Société de Développement –SDM– du Mont-sur-Lausanne souhaiterait changer son logo en le modernisant, le dynamisant, lui donnant un coup de jeune et en le mettant dans l'air du temps. A cette fin, elle organise un grand concours.

Les trois logos retenus par le comité recevront une récompense qui sera remise lors de la soirée de son 70^e anniversaire le samedi 24 septembre 2016:

1^{er} prix. Un bon d'une valeur de Fr. 200.- et le repas du 70^e de la SDM offert le 24 septembre.

2^e prix. Un bon d'une valeur de Fr. 100.- et le repas du 70^e de la SDM offert le 24 septembre.

3^e prix. Un bon d'une valeur de Fr. 50.- et le repas du 70^e de la SDM offert le 24 septembre.

Conditions de participation

Pour participer, il faut faire parvenir d'ici au 31 août 2016 vos créations pour le futur logo de la SDM du Mont-sur-Lausanne. Tous les logos seront étudiés par le comité. Les 3 propositions les plus représentatives de la Société de Développement seront présentées lors de la soirée du 70^e.

Tous les logos créés devront être cédés à la SDM sans aucune prétention en retour.

L'auteur du logo retenu par le comité devra également céder tous les droits d'auteur «co-

pyright» à la Société de Développement du Mont-sur-Lausanne et ainsi donner tous les droits d'utilisation dudit logo à la SDM. Aucun remboursement de prestations ne sera effectué si ce n'est la remise des prix par le comité de la SDM pour les 3 logos retenus.

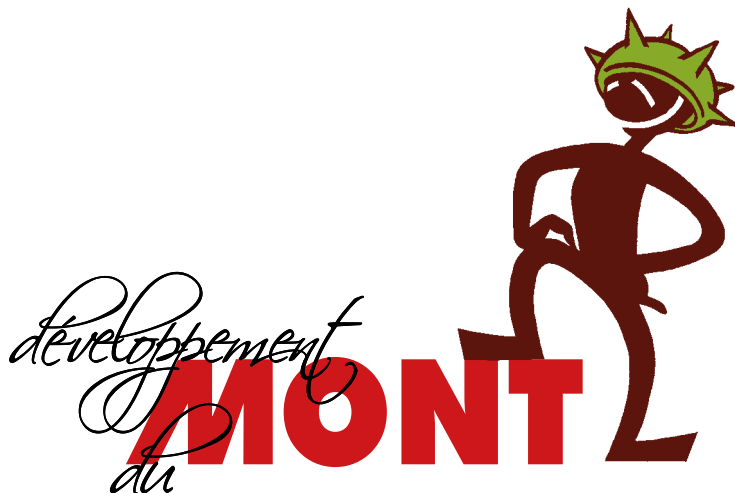
Faites-nous parvenir vos projets par e-mail ou par courrier.

Le comité se réjouit déjà de recevoir vos créations pour les étudier et nous vous attendons toutes et tous le 24 septembre prochain pour le 70^e anniversaire de la Société de Développement du Mont-sur-Lausanne.

Le comité de la SDM



Société de Développement du Mont
Case postale 451
Le Mont
info@sdlemont.ch



Billet d' **HUMEUR**

Les vacances scolaires, un problème?

Elles sont là, enfin, les vacances tant attendues par les enfants et souvent redoutées par les parents.

Certains appréhendent toutes ces heures à venir, au cours desquelles il faudra occuper ses rejetons et surtout les faire garder. Outre le corps enseignant, les parents ne disposent pas de toutes ces semaines de liberté. Dommage que les congés parentaux pour cause de vacances n'existent pas...

Les grands-parents, quelle belle invention! Seulement voilà, tous ne sont pas corvéables à souhait. Certains ne peuvent pas, d'autres plus. Alors il faut trouver des plans B, puis C puis D. Mais que faire lorsqu'on a épuisé les tantes, les copines, les voisines, les copines des voisines et même leurs tantes?

La solution? Les étudiants. Jeunes et dispos qui n'attendent plus que de venir vous soulager et seconder. Pour une soirée, pour prendre le large et respirer un peu. Pour la journée ou même la semaine, bien des jeunes peuvent parfaitement prendre le relais et pallier ces heures interminables pour lesquelles il faut trouver des solutions.

Chacun connaît des étudiants, des lycéens, des collégiens. Au moins un ou deux ou alors tout le monde connaît quelqu'un qui connaît des étudiants. Ou même quelqu'un qui connaît quelqu'un qui connaît des étudiants.

Mais ça coûte, direz-vous. Oui, c'est le principe de l'offre et de la demande. Celui aussi du bon fonctionnement de notre société. On ne vit pas en autosuffisance. On achète, on consomme, on emploie. Alors il faut jouer le jeu et rémunérer notre merveilleux étudiant en fonction des tâches accomplies. Au restaurant non plus, l'addition ne sera pas la même avec ou sans entrée et dessert.

Alors si outre les heures de baby-sitting, vous avez demandé à votre étudiant d'en faire un peu plus, ayez la conscience tranquille en ajustant à sa valeur la rétribution méritée et ne considérez pas cela comme un tribut.

Ils sont là, partout autour de vous ces gagne-petit et vous en connaissez certainement. Et si malgré votre réseau vous n'en trouvez pas, appelez-moi!

Agathe Gumy

La recette des Paysannes vaudoises du Mont

Pour cette édition, les Paysannes vaudoises nous proposent une recette en collaboration avec M. Pascal Commissaire, patron d'Epices et riz, épicerie fine, place du Petit-Mont 2.

Couscous de légumes

Pour 4 personnes

Ingrédients

- 3 carottes
- 2 courgettes
- 1 poivron rouge épépiné
- 200 g de potiron, 2 tomates pelées
- 3 càs de pois chiches pelés en boîte
- 2 oignons, 2 poignées de raisins secs
- 12 amandes mondées
- 1 branche de thym
- 1 feuille de laurier
- 2 gousses d'ail pressées
- 1 cs de ras el-hanout
- ½ cc de cumin moulu
- 1 cc de cannelle moulue
- 1 pointe de couteau de piment moulu
- 4 càs d'huile d'olive, sel, poivre
- 200 g de semoule semi-complète

Marche à suivre

Faire tremper les raisins dans l'eau tiède. Peler et couper les carottes, les courgettes, le potiron et le poivron en tronçons.

Faire rissoler 10 minutes les oignons et le poi-

vron dans 2 càs d'huile avant d'y ajouter les carottes, les courgettes, le potiron et les tomates. Saupoudrer de ras el-hanout, de cumin, de cannelle et de piment. Saler, poivrer et ajouter 2 dl d'eau, le bouquet de céleri, le thym et le laurier.

Laisser mijoter 50 minutes avant d'ajouter les pois chiches. Puis laisser cuire encore 10 minutes.

Par ailleurs, faire revenir la semoule 2 minutes dans le reste d'huile chaude. Ajouter 2,5 dl d'eau salée, couvrir et laisser gonfler.

Au moment de servir, égrenez la semoule avec une fourchette et ajoutez amandes et raisins.

Photographie: Paysannes vaudoises



Il ne faut jamais oublier la composante campagnarde de notre grande Commune. Après vous avoir présenté les fermes du Mont, nous avons choisi de vous parler de nos maraîchers. Il y en a sept. Voici les deux premiers. (Réd.)

Léonard Capt et famille, maraîchers

La famille Capt, établie depuis plusieurs générations au Mont, a développé un réel savoir-faire dans la culture maraîchère respectueuse de la production locale et saisonnière. Travaillant sur le domaine depuis 2005, Léonard Capt en a repris les rênes en 2011.

Une petite exploitation familiale

Léonard Capt évoque un souvenir de son enfance: «Avec mes sœurs, pendant les vacances d'été, nous aidions nos parents en préparant des paniers de fruits destinés aux marchés.» Aujourd'hui, les activités du domaine sont réparties au sein d'une petite équipe familiale, mais pas seulement: «Il y a ma maman, Martine, qui s'occupe de la vente sur les marchés, à Lausanne, avec mes deux sœurs, des vendeurs et des vendeuses leur prêtant main-forte. Au domaine, nous sommes deux, Vitor, employé depuis 20 ans et moi-même, qui travaillons à la récolte et à la préparation des légumes.»

Une production maraîchère locale de qualité qui évolue

De nature curieuse et en quête de connaissances nouvelles, il suit actuellement une formation pour obtenir le brevet fédéral d'agriculteur. Il me décrit son réseau de distribution: «Nos légumes et nos fruits sont essentiellement destinés à la vente directe, c'est-à-dire aux marchés de Lausanne et aux paniers de l'association Les Jardins du Mont. Nos pommes de terre sont destinées à la vente directe et aux grossistes. La culture des légumes se fait principalement en champs, sauf pour les radis et la salade de début de saison qui poussent en tunnels.»

Notre maraîcher souhaite développer la culture de nouveaux légumes, telle la patate douce. La culture bio de certains légumes l'intéresse également. Mais déjà maintenant, il réussit à ne pas traiter ses différentes salades.

Quels légumes pour quelle saison ?

Chez les Capt, on cultive un large choix de légumes principalement, jusqu'à 60 variétés, mais aussi quelques fruits.

En été, ils récoltent, entre autres: fèves, petits pois, haricots, scorsonères, radis, salade à tondre, fraises, raisinets, melons, etc.

En août se rajoutent les choux d'été tels les choux-fleurs, les brocolis et les colraves.

En septembre-octobre, c'est la période la plus active du fait de la récolte des pommes de terre et des autres légumes de garde tels la betterave, le poireau, la carotte et la rave.

En hiver, leur spécialité est le rampon en pleine terre, les radis d'hiver, tous les choux d'hiver (chou rouge, blanc, frisé...) et le panais.

Vous l'avez compris, peu de repos pour notre maraîcher et son équipe, mais quel plaisir de travailler la terre tout en la respectant, et quelle satisfaction lorsque, sur les étals des marchés, la production de la semaine se vide petit à petit !

Anna Chappuis

Famille Capt

Chemin de Longeraie 53

Stands sur les marchés de Lausanne

les mercredis et samedis matin, sur les hauts de la rue St-Laurent

Les paniers des jardins du Mont

www.lesjardinsdumont.ch



Photographie : Stéphanie Allaz

Claude Amaudruz et famille, agriculteurs et maraîchers

Famille Amaudruz
Chemin de Jorattez 12

Stands sur les marchés de Lausanne
les mercredis et samedis matin,
à la rue de l'Ale

La ferme de la famille Amaudruz est située sur le plateau du Châtaignier au lieu-dit « Le Hameau des Meules ». D'imposantes glycines s'accrochent à ses murs et leurs fleurs les embellissent chaque printemps. Des arbres fruitiers et des cultures potagères l'entourent et une fontaine coule généreusement dans la cour.

Le domaine a trente-deux hectares. Une grande partie est cultivée en surfaces agricoles: pommes de terre, betteraves à sucre, blé, colza. La partie maraîchère produit une vingtaine de variétés de fruits et de légumes. Cet assortiment de saison est proposé chaque semaine au marché de Lausanne, à la rue de l'Ale.

La famille de Claude Amaudruz est liée à l'agriculture montaine depuis de nombreuses générations. Aujourd'hui, Claude travaille avec son fils Olivier qui assurera la relève.

Silvia, l'épouse, les accompagne régulièrement aux champs et s'implique dans la vente directe. Outre ses activités à la ferme, elle préside depuis 2012 la dynamique association des Paysannes vaudoises, une des plus importantes associations du Canton avec plus de 6000 membres. Silvia fait remarquer que les Paysannes vaudoises du Mont regroupent une soixantaine de membres, ce qui est remarquable pour un village si proche de la ville.

Nathalie, leur fille, s'investit dans une tâche parfois fastidieuse, l'administration d'une exploitation agricole. C'est l'été et à la ferme du « Hameau des Meules », les cultures, les fruits et légumes mûrissent sous les rayons obliques du soleil.

Stéphane Allaz



La famille Amaudruz et sa fidèle employée Lidia.

Du houblon au Mont

Léonard Capt et Olivier Amaudruz se sont associés sur un projet de culture de houblon. Cette plante entre dans la composition de la bière avec l'eau, la levure et le malt d'orge.

Actuellement, il y a une forte demande de houblon en Suisse, due à un regain d'intérêt pour le brassage de la bière artisanale. C'est pourquoi ils ont décidé de collaborer à la culture de cette plante pérenne afin de créer une offre pour un produit local et de qualité.

Photographies : Stéphane Allaz



Olivier et Léonard.

Stéphane Allaz

FC Le Mont: exploits, regrets, clin d'œil

En cette fin mai, les équipes de notre Commune terminent leur championnat respectif avec plus ou moins de succès. Notre première équipe conserve sa place en Challenge League et pourra ainsi poursuivre son aventure loin de nos terres.

Les longs week-ends du printemps ont permis à nos équipes juniors de se frotter à des clubs européens dans le cadre des tournois internationaux. Les juniors A ont voyagé jusqu'à Munich, les B sont allés à Avignon et les deux équipes de juniors C, ainsi que la D1 se sont rendus en Alsace.

Exploits. Celui de nos premières équipes de juniors C et D, victorieuses en Alsace. Face à des adversaires français et allemands, l'équipe dirigée par Philippe Guidoud, après avoir terminé deuxième de son groupe, s'est retrouvée confrontée en demi-finale à l'équipe française de US Vimy. Cette partie acharnée s'est terminée sur un résultat vierge de but et il a été nécessaire d'avoir recours à la série éprouvante des tirs aux buts, remportée par nos couleurs sur le résultat de 3 à 2. La finale contre l'équipe allemande de Hildesheim semblait d'avance peu équilibrée tant la différence de taille parlait en faveur des joueurs germaniques. Pourtant, avec beaucoup de courage et d'habileté, nos joueurs ont réussi à faire la différence, remportant ce match sur le score de 1 à 0. Du côté des juniors D, sous la houlette d'Eugenio Breda, après un premier match perdu contre une équipe parisienne, elle va faire un sans-faute et se retrouver en finale contre la formation belge du Royal Espoir Minerois. Un seul but sera suffisant pour cueillir la victoire et prendre ainsi la première place du tournoi. A noter encore la présence de notre deuxième équipe de juniors C et d'une forte cohorte de parents tout heureux de partager les exploits de notre relève.

Regrets. Le 11 mai, le Châtaignier a vécu une demi-finale de coupe. Notre équipe de juniors A recevait son homologue du FC Italia Nyon pour gagner le droit de jouer la finale de la Coupe vaudoise.

Totalement paralysée par l'enjeu, l'équipe locale encaissait rapidement le premier but sur un tir lointain et tout semblait dit à la vingtième minute, les Azzurri doublant la mise. La pause fit du bien à nos couleurs qui petit à petit revenaient dans la partie et obtenaient une récompense méritée à la 70^e minute. Malheureusement, dans la minute suivante, l'équipe adverse reprenait deux longueurs d'avance. La seconde réussite du Mont ne fera que raviver les regrets d'une première mi-temps ratée et notre équipe échoue ainsi sur l'avant-dernière marche de cette compétition. Bravo à eux en sachant que de nombreux joueurs adverses jouent de manière régulière avec leur première équipe dans le championnat de 3^e ligue.

Clin d'œil. Ce ne sont pas les résultats qui font le mérite de la deuxième équipe du Mont. En effet, elle a fait juste le nécessaire pour se maintenir dans sa catégorie de jeu. Toutefois, elle peut se vanter d'être en tête du classement fair-play de la quatrième ligue. Elle devance les 86 autres équipes avec moins d'un avertissement par match, sachant que le cancre de la catégorie comptabilise plus de quatre avertissements.

Jean-Marie Piemontesi



Les deux équipes de juniors C et celle de juniors D qui ont participé au tournoi en Alsace.





Soleil, médailles, sourires

1^{ère} journée Qualification Athlétisme individuel, samedi 21 mai 2016 au Mont-sur-Lausanne

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier *4 Coins du Mont*, notre société de gymnastique a organisé, pour la première fois, une qualification vaudoise d'athlétisme individuel au Châtaignier le samedi 21 mai 2016.

Merci à la météo qui était au rendez-vous avec un soleil radieux durant toute la journée !

Près de 400 athlètes se sont affrontés dans plusieurs disciplines.

Merci à la FSG Le Mont qui était très bien représentée avec ses 30 gymnastes !

4 gymnastes ont obtenu des médailles. L'or pour Elodie Menétrey, l'argent pour Noémie Saugy et Kevin Ray, le bronze pour Louis Urfer. 9 distinctions ont complété ce palmarès.

Merci à nos gymnastes qui ont porté haut les couleurs de notre société !

Pour que l'attente des résultats de cette journée ne soit pas trop longue, nous avons organisé une estafette ludique qui a eu bien du succès. 18 équipes inscrites dans les différentes catégories d'âge et le Mont s'est hissé à trois reprises sur le podium. Bravo !

Merci à tous les bénévoles, donateurs et sponsors, sans qui une telle journée n'aurait pas pu avoir lieu !

2^e journée Qualification Athlétisme individuel, dimanche 29 mai 2016 à Essertines

Pour cette seconde journée, 9 gymnastes ont fait le déplacement avec un temps clément jusqu'à midi et exécrable pour la suite de la journée.

Merci pour les super résultats obtenus. Or pour Elodie Menétrey et Kevin Ray, bronze pour Noémie Saugy et Mylan Pham et 3 distinctions !

... et maintenant départ pour la finale vaudoise qui se déroulera le samedi 18 juin 2016 à Chailly-sur-Montreux...

Merci à celles et ceux qui viendront soutenir nos 22 gymnastes qualifiés... et vive la gym !

Dorys Stucki

Résultats : www.fsglemont.ch/calendrier



Comité d'organisation Athlétisme individuel : (de gauche à droite) François Barrat, Laurence Rueff, Catherine Menétrey, Dorys Stucki et Isabelle Mivelaz (manque Karin Baud).



Syla Sblandano, Noémie Saugy, Anaïs Campart, Julie Bassin, Juliane Genaine, Maurane Genaine et Mélissa Andrey.

Nos chers jubilaires

50 ans de mariage

M. et M^{me} Philippe et Stefanie Suter
Chemin des Falaises 10

M. et M^{me} Aimé et Anna Vollichard
Chemin du Chêne 5b

M. et M^{me} Radivoj et Milena Krstic
Chemin des Oiseaux 6



M. et M^{me} Aimé et Anna Vollichard.



M^{me} Georgette Wernly.

60 ans de mariage

M. et M^{me} Jean-Daniel et
Nadine Gaillard
Chemin du Tessin 7



M. et M^{me} Radivoj et Milena Krstic.



M^{me} Simone Alice Nicolet.

90 ans

M^{me} Yolande David
Chemin de la Farandole 11

M^{me} Monique Déglise
EMS La Paix du Soir

M^{me} Georgette Wernly
Chemin des Planches 28

M^{me} Simone Alice Nicolet
EMS La Paix du Soir

M^{me} Maddalena Ducret
Chemin de Maillefer 127



M. et M^{me} Jean-Daniel et Nadine Gaillard.



M^{me} Maddalena Ducret et sa famille.

100 ans

M. Henri Culand
Route de Coppoz 7



M^{me} Yolande David.



M. Henri Culand.



Août

Fête nationale

Lu 1^{er}, dès 17h, esplanade du Châtaignier
Union Instrumentale et SDIS La Mèbre

Torrée

Ma 2, dès 18h, esplanade du Châtaignier
Société de Développement

Médiathèque du Mont

Me 24, dès 13h30, rentrée d'août

Septembre

70^e anniversaire SDM

Sa 24, journée, esplanade du Châtaignier
Société de Développement

1^{er} Août au Mont: « Le Châtaignier en flammes »

Le 1^{er} Août 2016 sur l'esplanade du Châtaignier, on va allumer le feu. Mais pas d'inquiétude, tout sera parfaitement maîtrisé.

En effet, l'Union Instrumentale, en collaboration avec la Commune du Mont-sur-Lausanne, le Service de défense incendie et secours et l'Amicale des sapeurs-pompiers, organisent notre Fête nationale.

Tout se déroulera sur l'esplanade du Châtaignier. Un programme, qui intéressera les jeunes et les moins jeunes, a été mis en place.

Le 1^{er} Août, dès 17h, ouverture de la cantine en musique.

A 17h30, diverses présentations du SDIS vous seront proposées, entrecoupées de démonstra-

tions d'extinctions d'incendie, toutes plus intéressantes les unes que les autres.

En attendant la cérémonie officielle qui se déroulera dès 21h, avec l'Union Instrumentale, tout le monde pourra se désaltérer en musique et profiter d'une petite restauration.

Le feu du 1^{er} Août allumé, il ne vous restera plus que le temps de patienter, en musique, jusqu'à 22h30 environ, avant le départ du splendide spectacle pyrotechnique qui vous sera offert par la Commune du Mont-sur-Lausanne.

Alors n'hésitez pas et venez très nombreux célébrer notre Fête nationale!

Les organisateurs

Numéro 175

- **Parution**
Fin septembre.
- **Remise des contributions**
26 août.
- **Adresse**
greffe@lemontsurlausanne.ch

Impressum

Administration

Josika Freymond, 021 651 91 91
greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable

Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial

et coordination générale

Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins

Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins

Voir sur le site communal (homepage)

Impression

Hauswirth Imprimeurs, Le Mont

